**Aménagement du parc Charles de Gaulle : et maintenant ?**

En 2020, Mr Chambon promettait de "réhabiliter le parc Charles de Gaulle pour qu’il soit un espace ludique et écologique, un lieu de détente familiale et de promenade, avec des aires de jeux, un espace pique-nique et aussi une réserve de nature sauvage."

Le 20 juin 2023, le maire présentait les grandes orientations de son projet de réaménagement du parc. Et ensuite plus rien, jusqu’à l’appel d’offres pour les travaux lancé en juin cette année, où nous avons compris que loin des intentions de 2020, le projet visait à créer beaucoup (trop) d'usages dans ce lieu de surface moyenne.

Face à une très importante mobilisation d'habitants demandant un moratoire sur l'abattage dans le parc de plusieurs dizaines de marronniers, à qui le rapport phytosanitaire commandité par la ville laissait pourtant un sursis de 5 à 10 ans, le maire n'a rien voulu céder et leur abattage a eu lieu fin octobre, suscitant la désolation et incompréhension chez de très nombreux Ovillois.

Comment comprendre qu’une majorité municipale qui se vante de mettre la démocratie participative au cœur de sa démarche refuse toujours obstinément de rouvrir le dialogue concernant le parc CDG : en effet, aucune réunion publique n’est annoncée pour expliquer tous les contours du projet, plus rien ne serait donc amendable ?

La démocratie participative ne peut se limiter à proposer aux administrés de répondre à une enquête ou de voter sur un « observatoire citoyen » par ailleurs déployé à grands frais pour ensuite refuser de les associer aux décisions.

Les Elus Alternative Citoyenne Ecologique & Solidaire

LesElusAces@mailo.com

Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles